

IA GAZETTE



N.31, FÉVRIER 2007

BRENNILIS



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07 Fac-similé : 02 98 99 67 67

Courriel: mairiebrennilis@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : 8 h - 12 h / 12h45 - 16h30 PERMANENCE DES ÉLUS Les samedis de 10 à 12 heures

Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE 8h30 - midi, 13h30 - 16h30

Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELLEZ – Place des Monts

d'Arrée 29190 Brasparts Tél./fax: 02 98 81 47 06 Ouvert du lundi au samedi 9h00-12 h., 13h30-17h30 otyeun.elez@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE (SIRCOB)
de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi, 9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES

PARTICULIERS.
HALTE GARDERIE, AFEPH

AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58 MARDI & JEUDI, 8H30-18 H, SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.

ASSISTANTE SOCIALE Cécile Nédélec

ANTENNE DE PLEYBEN 0298266362

COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS M.Mme Baladine

M.Mme Baladine Tél. 02 98 99 68 45

TRANSPORT PERSONNES ÂGÉES



La sortie de février s'est tenue le jeudi 15 – comme toujours, le 3ème jeudi du mois – au Huelgoat. Pour le mois de mars, une visite à Carhaix est envisageable.

Celles et ceux intéressé(e)s sont prié(e)s de le signaler en appelant Olivier au 02 98 99 63 32, ou Madenn au 02 98 99 62 53.



DÉMANTÈLEMENT DE LA CENTRALE

À la suite d'informations alarmantes parues dans la presse (voir Ouest France des 30 décembre 2006 et 7 janvier 2007) concernant la « contamination résiduelle » du lac autour de la centrale, et en l'absence d'information de la part des autorités concernées, la Gazette a contacté l'Association AE2D-29 (Agir pour l'Environnement et le Développement durable) qui avait pris l'initiative de saisir la préfecture de cette affaire. Ci-après le texte intégral de la communication que nous a fait parvenir AE2D-29.

« DÉMANTÈLEMENT DE LA CENTRALE DE BRENNILIS L'ENVIRONNEMENT PAIE LE PRIX FORT!

AE2D (Agir pour l'Environnement et le Développement Durable),

- Association agréée au titre de la protection de l'environnement (département du Finistère),
- Lauréate de la semaine du Développement Durable 2006,
- Membre de l'observatoire du démantèlement de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée depuis 2005.

A ces titres, AE2D est amenée à exprimer son point de vue, ses remarques, ses réactions sur différents points relatifs à ce démantèlement : conduite du chantier, contrôle et suivi, protection des travailleurs, de la population et de l'environnement, gestion des déchets... Plusieurs de ces points "posent problèmes".

Par exemple ceux liés au milieu aquatique (eaux de l'Ellez, de la nappe phréatique, du lac Saint-Michel) dans lequel la présence d'éléments radioactifs a été observée.

"Situation radiologique atypique", d'après les résultats d'analyses effectuées dans le cadre d'études cofinancées par l'exploitant du site (EDF) et BMO (Brest métropole océane).

(suite page 2.)



Comité de rédaction

Marcel Gérardin

Madenn Gruat

Olivier Magoariec

Cyrille Roygnan

Courriel: mairiebrennilis@wanadoo.fr



URGENCES

Gendarmerie, faites le 17
Pompiers, le 18
ou le 112 (portables)
Médecin de garde : le 15
(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)



DIVAGATION DES CHIENS

Nombreux sont les particuliers à se plaindre de la situation créée par les

chiens laissés en divagation sur le territoire de la commune, qui génèrent un sentiment d'insécurité aussi bien sur la voie publique que dans ... les transports scolaires où certains animaux n'hésitent plus à monter et à se montrer agressifs. Chenil Service - avec qui la municipalité a signé une convention a donc été contacté. Cette société s'est déclarée prête, si la municipalité le demandait, à conduire des rondes impromptues sur la commune lorsqu'elle est appelée à intervenir sur un territoire limitrophe. La fonction de police – qui concerne également la sécurité des habitants et de la circulation - incombe au Maire. Ce dernier a cependant refusé de saisir Chenil Service, et ne compte semble-t-il pas mener d'action pour responsabiliser les propriétaires de chiens en divagation.



OUVERTURE DE LA PÊCHE

L'ouverture 2007 est prévue pour la truite

le 10 mars 2007. Pour le brochet, il faudra attendre encore un peu. Les cartes de pêche, dont la détention est obligatoire pour pouvoir opérer, sont en vente sur la commune au restaurant le Yeun, et au bar le Charlegan.



🕯 LA GAZETTE DE BRENNILIS

FÉVRIER 2007, PAGE 2



BAL COSTUMÉ

Le bal costumé du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Brennilis-Loqueffret s'est déroulé le 2

février dans une très bonne ambiance. Les costumes suivants ont été distingués :

0 à 6 ans :

1^{ère} Flavie Magoariec, clown 2^{ème} Matéo Gestin, cow-boy 3^{ème} Marie Bouder, Iapin

6 à 12 ans :

1^{ère} Sabine Salaün, sorcière 2^{ème} Fanny Magoariec, chien 3^{ème} Goulven Corre, pirate

Adolescents :

1er Les Schtroumpfs 2^{ème} l'Afro 3^{ème} la Hippie

Adultes:

1^{er} Village People 2^{ème} Couple chinois 3ème Indienne

NDLR – Le bal costumé n'a permis de réaliser que 68 entrées payantes entre les habitants de Brennilis et de Loqueffret. C'est fort peu - et l'on comprend que les bénévoles aient du mal à se motiver pour organiser des festivités alors que la population ne les encourage pas de sa présence. Il est à craindre, si cette tendance se perpétue, que plus personne n'accepte de se dévouer à l'avenir - cette désaffection explique d'ailleurs que Brennilis, une nouvelle fois, n'ait plus de Comité des fêtes.

C'ÉTAIT LA **GAZETTE** ...

Souvenez-vous, en février 2005. vous pouviez lire dans le n°8:

« LOGEMENTS A BRENNILIS: Dans le cadre de

GAZETTE DE BRENNILIS

la communauté de communes, les travaux commencent lundi 7 février pour rénover neuf logements dans l'ancienne poste, l'ancienne mairie, le presbytère et l'ancienne maison Toullec. Un projet de lotissement est en cours dans la cité Ker Ellez pour créer trois lots viabilisés afin de favoriser le droit de devenir propriétaire à Brennilis. Ce projet est mené par la commune de Brennilis. »

La Gazette Brennilis

LE DROIT POUR CHACUN À L'INFORMATION **SUR LA VIE COMMUNALE!**



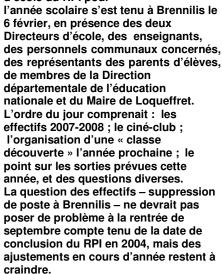
GARDERIE

PÉRISCOLAIRE

La Garderie périscolaire de Brennilis a trouvé son rythme de croisière. 24 enfants y sont inscrits, avec une movenne de fréquentation élevée, de l'ordre de 5 à 6 enfants le matin, et d'une dizaine le soir. La responsable de cette structure, Mme Bayrou, est contente de son emploi, et du travail qu'il est possible d'effectuer auprès des enfants.

RÉUNION **CONSEIL D'ÉCOLE**

Le deuxième conseil d'école du RPI pour





PLAN LOCAL D'URBANISME – P.L.U.

L'élaboration du Plan local d'urbanisme - PLU - pour la commune de Brennilis se poursuit selon un planning prévisionnel couvrant la période de janvier à juillet 2007. Une réunion publique devrait se tenir en avril 2007, avant que le PLU ne soit finalement adopté à la veille du mois d'août. Il est d'ores et déjà très important que les personnes avant des projets de construction sur le territoire de la Commune se manifestent sans attendre auprès de la Mairie. Leur demande pourra ainsi être discutée avec eux, au vu des orientations préliminaires du PLU telles qu'elles sont débattues en réunions de travail. Compte tenu du calendrier prévisionnel des travaux, ces concertations préliminaires de particuliers avec la municipalité devraient se tenir d'ici au mois d'avril c'est-à-dire avant la fin des réunions de travail.



DÉMANTÈLEMENT (SUITE DE P.1)

Parallèlement, à la demande de Sortir du Nucléaire Cornouaille, membre comme nous de l'observatoire du démantèlement, des analyses ont été effectuées par la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendants sur la Radioactivité) sur un échantillon de plantes aquatiques prélevées en mars 2006 à proximité de la centrale ont mis en évidence une contamination par des radionucléides artificiels, dont certains de très forte radioactivité.

Par ailleurs un arrêté préfectoral d'août 2005 (que nous n'avons recu qu'en novembre 2006!) autorise les rejets du rabattement de la nappe phréatique (sous un des bâtiments de la centrale) non plus dans la rivière Ellez mais dans le lac Saint-Michel, lac qui avait été préservé, à priori, de tout rejet pendant l'activité de la centrale.

Devant cette situation alarmante. l'écovigilance est nécessaire. Entre autres démarches, nous avons demandé au Président du Conseil Général du Finistère conformément à la loi du 13 juin 2006 de transparence et de sécurité nucléaire la création d'une CLI (Commission Locale d'Information). Copie de ce courrier a été adressée au Maire de Brennilis. »

La Gazette a estimé de son devoir de porter les pièces en sa possession à la connaissance de ses lecteurs. Ces documents figurent sur notre site ouaibe, à l'adresse http://www.brennilis.com/demanteler/

STATION D'ÉPURATION Le nouveau produit désormais utilisé pour la station d'épuration donne de très bons résultats, selon les analyses effectuées régulièrement à la station.

L'on ne peut que s'en féliciter vivement, tant l'eau est un bien commun d'une rare importance, qu'il faut tout mettre en œuvre pour préserver.